



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 10 juillet à 19h15 au foyer rural de Boulleret

Présents : Mmes BOULLET – CHOPINEAU – PAURON – RAIMBAULT – RUELLÉ – RUSEK -
MM BILLAUT – BUFFET – ÉGROT – PINARD – ROBINET – ROUSSET – de VOGÜÉ

Absents excusés : Mme MAUPAS (pouvoir à M. Billaut) – M. RÉZARD

Monsieur Jean Louis Billaut, maire ouvre la séance en rappelant les modalités du vote pour l'élection des délégués municipaux aux élections sénatoriales qui se tiendront le dimanche 27 septembre 2020.

Mme RUELLÉ a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Élection des délégués municipaux

Le conseil municipal a constitué le bureau de vote en désignant 4 assesseurs : Mmes BOULLET et RUSEK – MM BUFFET et ROBINET

Après un appel à candidature, la liste composée de 3 titulaires et 3 suppléants a été déposée :

M. Jean-Louis BILLAUT
Mme Mathilde RUSEK
M. Jean-François ROUSSET
Mme Agnès RAIMBAULT
M. Bernard BUFFET
Mme Nathalie MAUPAS

Il a été ensuite procédé aux opérations de vote. Après le vote du dernier conseiller, les bulletins de vote ont été dépouillés.

Résultat du vote :

Nombre de conseillers n'ayant pas voté	: 0
Nombre de votants	: 14
Nombre de suffrages blancs	: 1
Nombre de suffrages exprimés	: 13

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.